

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2014 À 19:30 HEURES :

À la séance extraordinaire tenue le 15 décembre 2014 à la salle du conseil municipal, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance extraordinaire à 19 h 30 heures.

Madame la mairesse Nathalie Bresse déclare la séance extraordinaire ouverte.

1.

2014-12-233 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire**
- 2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2015**
- 3. Adoption du plan triennal d'immobilisations pour les années 2015 – 2016 – 2017**
- 4. Adoption du règlement numéro 591 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensations pour l'année 2015**
- 5. Période de questions**
- 6. Levée de la séance extraordinaire**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2.

2014-12-234 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2015 :

ATTENDU QU' en vertu de l'article numéro 954 du Code municipal, les municipalités doivent préparer et adopter leur budget pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2015 avec des revenus au montant de 3, 697,600 \$ et des dépenses de 3, 697,600 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.

2014-12-235 ADOPTION DU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2015 – 2016 – 2017 :

ATTENDU QUE les municipalités doivent préparer et adopter leur plan triennal d'immobilisations pour les trois prochains exercices financiers;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte le plan triennal d'immobilisations pour les exercices 2015-2016-2017 avec des prévisions de dépenses de 2,850,427 \$ pour l'année 2015; 2,607,997 \$ pour l'année 2016 et 1,070,850 \$ pour l'année 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2014-12-236 4. **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 591 – DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAXES, PERMIS ET COMPENSATION POUR L'ANNÉE 2015 :**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil adopte le règlement numéro 591 décrétant l'imposition des taxes, permis et compensation pour l'année 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS (début 19 h 53)**

Monsieur Normand Galarneau :

- Concernant des explications du montant de 800,000 \$ pour le garage municipal ;
- Concernant le pourcentage d'augmentation moyen du rôle d'évaluation de la municipalité.

Monsieur Jacques Langlois :

- Concernant des explications sur le garage municipal et le nombre de portes ;
- Concernant le pourcentage d'augmentation du compte de taxe;
- Donne des informations concernant le chemin Grondin .

Monsieur Yvon Bilodeau concernant la réfection de la chaussée du chemin Biron.

Monsieur Jacques Nadeau :

- Concernant l'achat de l'excavatrice sur chenilles ;
- Demande s'il y aura embauche de nouveaux employés.

Monsieur Jacques Gourde :

- Pourquoi ne pas vendre le parc Dubreuil ;
- Demande à quel endroit le conseil a coupé dans les dépenses pour équilibrer le budget.

Madame Pierrette Hardy concernant le budget des loisirs.

Madame Maryse Labonté :

- Concernant le terrain de tennis ;
- Concernant les dépenses dans les parcs.

FIN DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 50.

2014-12-237 6. **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE :**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donald Lachance **QUE** la séance extraordinaire soit levée à 20 h 50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE : Lundi le 12 janvier 2015 à 19 h 30